

ETUDE SUR LA MOBILITE DES JEUNES

EXTRAITS CHOISIS DU RAPPORT D'ETUDE 2017, « BAROMETRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE » REALISE PAR LE CREDOC ET L'INJEP

Ce document contient les extraits du rapport d'étude « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017 » réalisé par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), en partenariat avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), à la demande de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Il condense les informations et les données statistiques portant sur la mobilité internationale des jeunes en France produites et analysées par le CREDOC et l'INJEP. La consolidation des informations a été effectuée par la DJEPVA.

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017

CREDOC – Pôle Évaluation et société

*Lucie Brice, Radmila Datsenko, Nelly Guisse,
Sandra Hoibian et Sophie Lautié*

Pour citer ce document

CREDOC, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017*, Lucie Brice, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié en collaboration avec l'INJEP, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, novembre 2017.

INTRODUCTION

« Le passage à l'âge adulte ne saurait être uniquement appréhendé au prisme de seuils identifiés à franchir, mais serait un processus dynamique fait d'allers-retours, de bifurcations et adossé à des représentations sociales de ce que signifie 'être adulte.'¹ »

Les jeunes occupent aujourd'hui une position à part sur le marché du travail, marquée par une plus grande instabilité et précarité que pour leurs aînés : taux de chômage élevé², importance des emplois courts³ et des allers-retours entre emploi et chômage, niveaux de ressources plus faibles que la moyenne des Français⁴, taux de pauvreté élevé⁵. Des difficultés qui se sont accrues ces dernières années, les jeunes étant les plus exposés à la conjoncture économique, et qui restent prégnantes malgré la légère embellie économique. Les jeunes font souvent également face à un autre défi majeur de plus en plus difficile à relever dans leur accès à l'autonomie : quitter le foyer parental et accéder à un logement autonome qu'ils pourront assumer financièrement, dans un contexte d'augmentation des prix de l'immobilier, de manque de stabilité professionnelle, etc.⁶

Face à ces enjeux, de nombreux dispositifs ont été développés au cours du temps dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des jeunes, notamment à travers des mesures dans les domaines de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès au logement, de la santé, des loisirs, de la mobilité (internationale ou quotidienne) ou bien encore de l'engagement.

La seconde vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse s'inscrit dans la volonté de proposer aux pouvoirs publics, aux corps associatifs, et plus généralement à tous les acteurs mobilisés par la jeunesse, des **indicateurs récurrents sur les conditions de vie, les modes de vie, aspirations et attentes des jeunes**. À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et

¹ Valérie Becquet, « VAN DE VELDE Cécile. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], n° 169 | octobre-décembre 2009, mis en ligne le 05 octobre 2010, consulté le 18 juillet 2017 (<http://rfp.revues.org/1661>).

² 23,3 % de la population active des 15-24 ans est au chômage contre 9,7 % en moyenne selon l'INSEE. Parmi les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, en mai 2017, 31 % sont âgés de 18 à 30 ans (Données DARES).

³ « Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi », *Dares Analyses*, n° 056, juillet 2014; Moins d'un jeune de 15 à 24 ans sur deux, salarié du secteur concurrentiel, est en CDI contre 90 % des 25-49 ans (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-056-2.pdf>)

⁴ 20 250 euros 2014 constants chez les 18-24 ans en 2014 contre 23 270 en moyenne dans l'ensemble de la population.

⁵ Le taux de pauvreté au seuil de 60% culmine en 2014 chez femmes de 18 à 29 ans où il atteint 21,2 % (il est de 18,3% chez les jeunes hommes de 18-29 ans), Source : INSEE (www.insee.fr/fr/statistiques/2408170#graphique-Donnes).

⁶ Ainsi le taux de propriétaires accédants ou sans emprunt chez les ménages dont le chef de famille a moins de 30 ans est de 13,6 % selon la dernière enquête logement 2013. Il était de 15,1 % en 1984.

Le taux de surpeuplement en 2013 est de 16,7 % chez les ménages dont la personne de référence est âgée 18 à 39 ans, 54,2 % de ces foyers ont au moins un défaut majeur de qualité dans leur logement, soit les deux taux les plus élevés mesurés dans les différentes classes d'âge (www.insee.fr/fr/statistiques/1287961?sommaire=1912749).

avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) le CRÉDOC a réalisé la seconde édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une **enquête nationale auprès de 4 500 jeunes âgés de 18 à 30 ans**⁷. En 2017, le dispositif d'enquête a été étendu aux territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique).

Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CRÉDOC sur les Conditions de vie et Aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

Plusieurs thèmes⁸ ont été abordés dans cette étude, dont plusieurs avaient déjà fait l'objet de mesure en 2016, permettant des comparaisons dans le temps :

- **Les aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures.
- **La participation citoyenne** (*nouvelle thématique introduite en 2017*) : la forme de participation à la vie publique jugée la plus efficace pour que les choses bougent, participation à une manifestation ou à une grève, signature d'une pétition, l'intention de vote au premier tour des prochaines élections présidentielles, les raisons du vote et de l'abstention à ce premier tour, l'opinion quant à différentes pistes de renouvellement du système politique français.
- **L'engagement associatif** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole.
- **L'opinion sur le service civique** : la connaissance du dispositif et l'envie de s'engager.
- **La mobilité et l'expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les apports et freins d'une expérience internationale, la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- **La mobilité quotidienne** (*nouvelle thématique introduite en 2017*) : l'équipement en véhicule motorisé, la proximité de transports en commun, le moyen de transport utilisé pour les trajets quotidiens, le vécu vis-à-vis des déplacements, les renoncements pour causes de difficultés de transport et les pistes prioritaires d'amélioration pour les trajets quotidiens.
- **L'accès aux droits sociaux et aux soins** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance des dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.

⁷ Les bornes fixées pour étudier la jeunesse peuvent varier selon les différents travaux de référence mobilisés par exemple dans ce rapport. Les bornes fixées pour la jeunesse sont mouvantes selon les thématiques d'intérêt et largement discutées dans la littérature. Voir par exemple Roudet Bernard, « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, n° 24, 2012, p 3-4. Celui-ci rappelle que « La jeunesse est une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Elle est produite par la société dans des contextes historiques, sociologiques, économiques ou juridiques déterminés. Elle s'inscrit dans une stratification par âge de la société qui fixe les calendriers et les modalités de passage d'un âge à un autre et qui organise les statuts et les rôles sociaux selon l'âge. »

⁸ Le questionnaire complet est disponible en annexe.

En préambule, notons quelques informations **descriptives** sur la population des « jeunes » qui recouvre des réalités hétérogènes. Relevons notamment que :

- Les plus jeunes (18-24 ans) sont plus souvent étudiants (51 %), célibataires (55 %), sans enfants (88 %). Alors que leurs aînés sont plus souvent en emploi (69 %), vivent en couple (62 %), avec des enfants (39 %).
- Un peu plus de la moitié des 18-24 ans (58 %) a un niveau bac ou plus, quand cela concerne près des deux-tiers des 25-30 ans (64 %), ces derniers ayant plus souvent achevé leurs études.
- Les plus jeunes sont dans des foyers qui s'imposent un peu moins souvent des restrictions (55 %) que leurs aînés (62 %), qui sont plus nombreux à avoir décohabité et bénéficient moins souvent de l'aide matérielle de leurs proches.

Tableau 1. Quelques caractéristiques des jeunes en fonction de leur âge

	18-24 ans	25-30 ans	Ensemble
Situation d'activité			
En emploi	26%	69%	46%
Étudiant	51%	6%	30%
Au chômage	16%	16%	16%
Autre inactif	7%	9%	8%
Situation conjugale			
En couple avec une personne qui vit dans le logement	23%	62%	41%
En couple avec une personne qui ne vit pas dans le logement	22%	11%	17%
Non	55%	27%	42%
Présence d'enfants			
Oui	12%	39%	25%
Non	88%	61%	75%
Niveau de diplôme			
Brevet des collèges maximum	27%	14%	21%
CAP, BEP ou équivalent	15%	22%	19%
Bac. ou équivalent	35%	25%	30%
Supérieur au baccalauréat	23%	39%	30%
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes du budget			
Oui	55%	62%	59%
Non	30%	30%	30%
Nsp	15%	7%	12%
Total	100%	100%	100%

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017.

IV. UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE PLUS DIFFICILE D'ACCÈS POUR LES MOINS DIPLOMÉS ET LES PLUS PRÉCAIRES

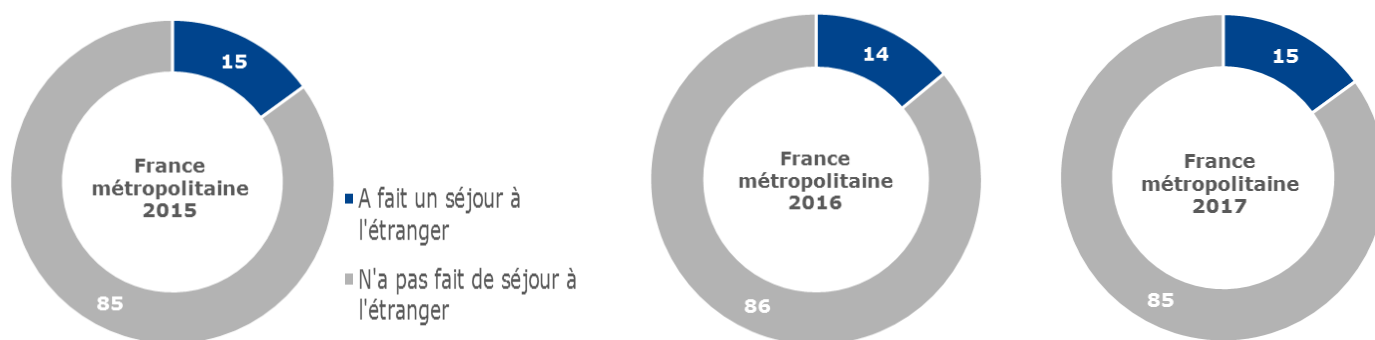
Remarque : Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains

4.1. Le départ à l'étranger est deux fois plus fréquent chez les plus diplômés

Entre 2015 et 2017, la **proportion de jeunes partis à l'étranger** au cours des cinq dernières années au moins quinze jours consécutifs pour une raison autre que les vacances **est restée stable** : **environ un jeune sur sept déclare avoir bénéficié d'une telle expérience.**

GRAPHIQUE 61. PROPORTION DE JEUNES PARTIS A L'ÉTRANGER AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS (EN%)

AU MOINS UN DEPART, HORS VACANCES, POUR L'UNE DES RAISONS SUIVANTES : ETUDE, STAGE DE FIN D'ETUDES, STAGE PROFESSIONNEL, EMPLOI, RECHERCHE D'EMPLOI, MISSION PROFESSIONNELLE, BENEVOLAT.



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016 ; enquête Conditions de vie et aspirations, 2015⁸¹.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

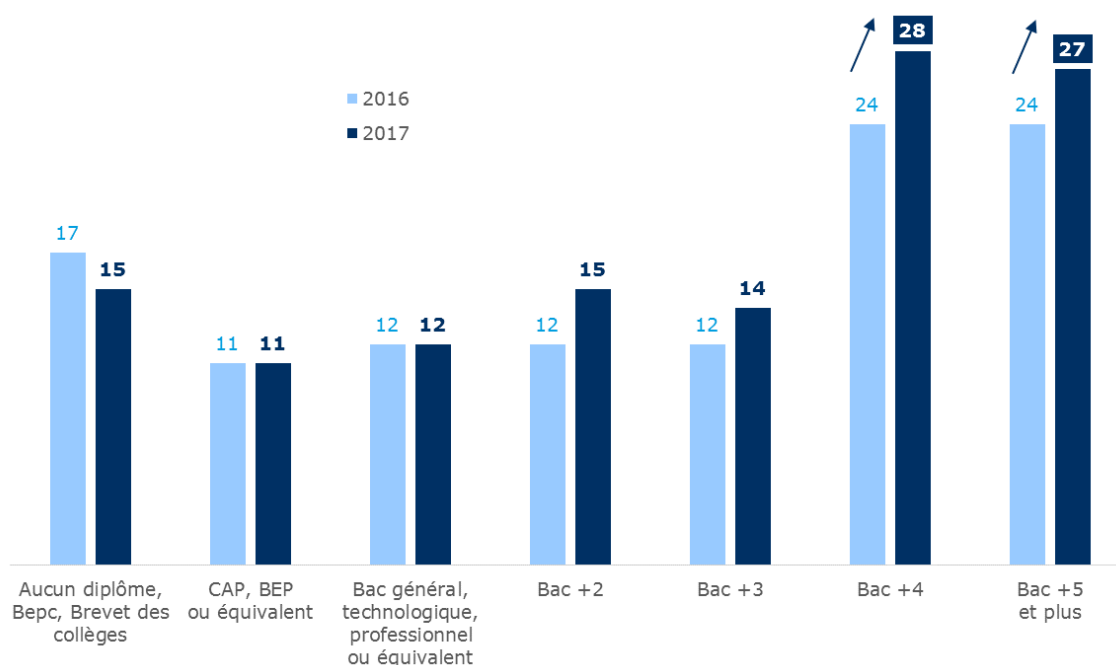
Derrière la stabilité globale des taux de départ à l'étranger, on observe des évolutions quant au profil des jeunes qui bénéficient d'une expérience internationale. **Ces évolutions vont dans le sens d'une accentuation des écarts liés au niveau de diplôme**, déjà observée en 2016. La proportion de départ à l'étranger s'est **accrue chez les diplômés du supérieur** : plus quatre points pour les titulaires d'un bac + 4 et plus trois points pour ceux disposant d'un diplôme de niveau bac + 5 ou plus. Cette hausse s'explique notamment par le développement des séjours à l'étranger dans le cadre des études : les jeunes sont plus

⁸¹ Les résultats de 2017 et 2016 sont issus du baromètre DJEPVA sur la jeunesse dont l'interrogation a été menée en ligne auprès de 4 000 jeunes métropolitains de 18-30 ans en 2016 et de 4 541 jeunes Français de 18-30 ans en 2017. Le point de comparaison 2015 présenté est extrait de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC de décembre-janvier 2015 menée en face-à-face auprès de 2000 répondants dont 395 jeunes métropolitains de 18-30 ans.

nombreux aujourd'hui à séjourner à l'étranger dans le cadre de leurs études, notamment au travers du programme Erasmus (voir plus loin). La mobilité internationale apparaît aujourd'hui comme un passage obligé dans le parcours des jeunes, notamment dans le cursus scolaire. Dans une précédente étude réalisée par le CREDOC à la demande de la DJEPVA⁸², plus de la moitié des jeunes interrogés estime que le séjour à l'étranger est une nécessité dans leur parcours. Il s'agit même d'une expérience considérée comme incontournable pour un jeune sur dix.

A l'inverse, la part des jeunes partis à l'étranger régresse légèrement chez les non-diplômés (- 2 points).

GRAPHIQUE 62. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE JEUNES PARTIS A L'ETRANGER AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN%)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

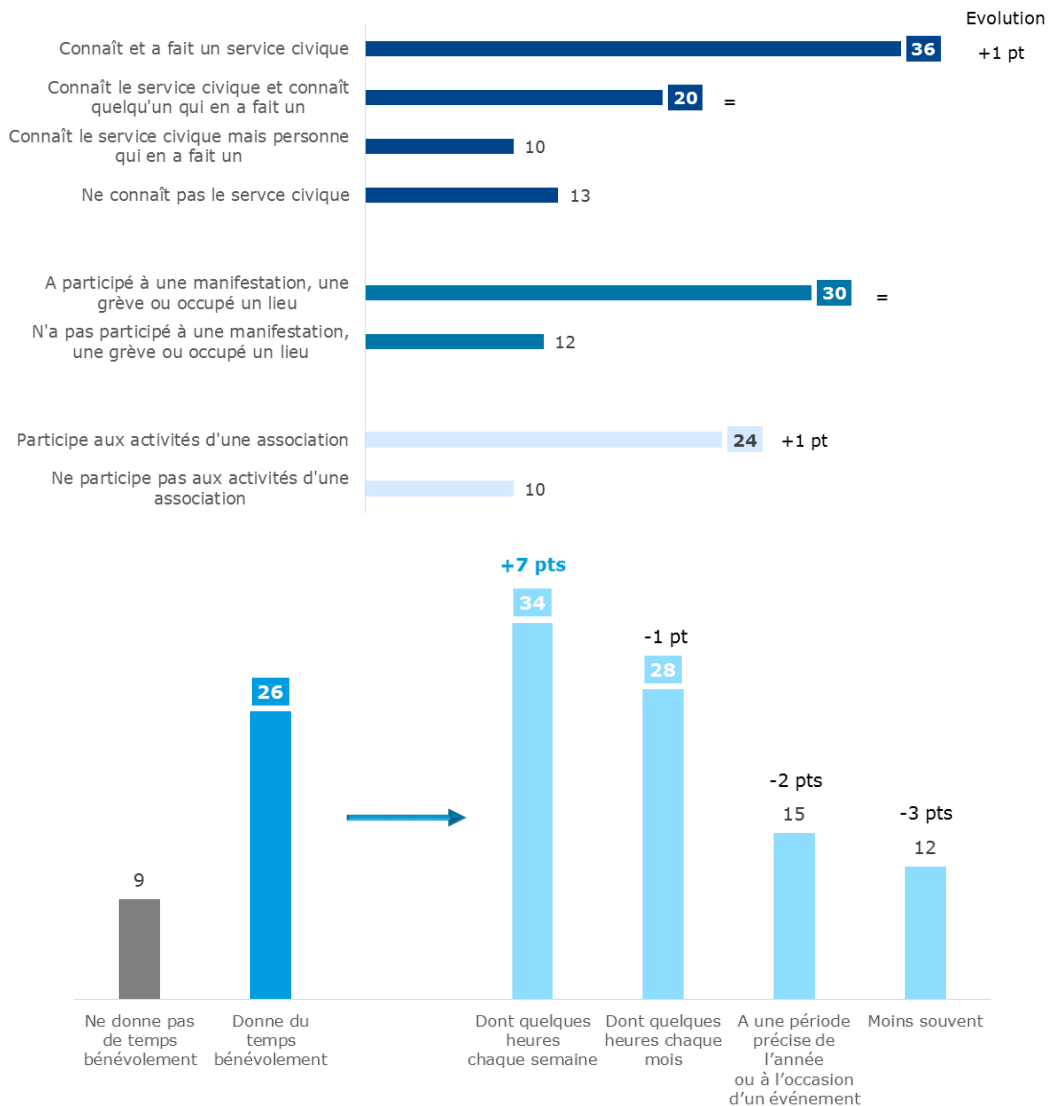
La probabilité d'avoir fait un séjour à l'étranger est aussi fonction de la catégorie sociale du jeune. Comme nous l'avons vu en 2016, **les jeunes les plus favorisés** ont plus souvent fait un séjour à l'étranger. Cela se confirme cette année : un jeune sur cinq appartenant à une catégorie sociale supérieure (cadres, professions libérales ou professions intermédiaires) a fait un séjour à l'étranger contre seulement un jeune sur dix dans les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) moins favorisées (agriculteur exploitant, employés, ouvriers). Les jeunes qui sont partis à l'étranger sont également plus nombreux parmi les enfants de cadres (24 %) et de professions indépendantes (21 %). Les hommes (17 %), les résidents

⁸² N. Guisse, S. Hoibian, *Une vision positive de la mobilité internationale des jeunes*, Rapport réalisé à la demande de la DJEPVA, juin 2015.

d'une grande unité urbaine (200 000 habitants ou plus) [18%] et les étudiants (20%) sont aussi plus souvent partis à l'étranger au cours des cinq dernières années (hors vacances).

Les **jeunes engagés** dans la vie associative ou dans des missions d'intérêt général présentent des taux de **départ à l'étranger très nettement supérieurs à la moyenne**. Plus du tiers des jeunes ayant effectué un service civique, un quart des jeunes participant aux activités d'une association et plus du quart de ceux donnant du temps bénévolement (27 %) sont partis à l'étranger. Entre 2016 et 2017 les taux de départ se renforcent pour ces populations de jeunes engagés. Les jeunes qui donnent du temps bénévolement et notamment de façon hebdomadaire (quelques heures chaque semaine) sont plus souvent partis à l'étranger qu'en 2016 (+ 7 points). Comme nous venons de le voir, les jeunes les plus souvent partis sont des jeunes issus de classes plus aisées, ayant un capital culturel plus élevé, et ce profil de jeunes se retrouve également parmi les jeunes engagés.

GRAPHIQUE 63. PROPORTION DE JEUNES PARTIS A L'ETRANGER AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS SELON L'ENGAGEMENT ET LE TEMPS BENEVOLE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

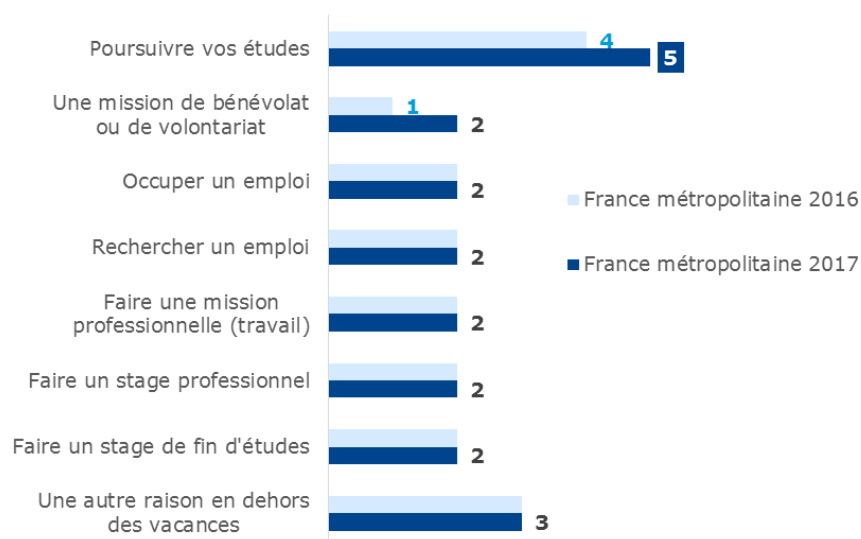
La confiance en l'avenir et la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle sont également liées au fait d'être parti à l'étranger. Les plus inquiets (11 %) et les moins satisfaits (11 %) sont moins souvent partis que les autres. Si un lien existe, il est délicat de dégager le sens de la causalité. La moindre propension à être parti à l'étranger peut par exemple s'expliquer par une certaine autocensure des jeunes inquiets et insatisfaits, qui ne se sentent peut-être pas capables d'entreprendre une telle expérience. On peut aussi faire l'hypothèse que, l'expérience internationale favorisant l'acquisition ou le développement de compétences favorables à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (voir plus bas), elle contribue à accroître la satisfaction quant à sa situation actuelle et la confiance en l'avenir.

4.2. La poursuite des études est le premier motif de départ

La raison du départ à l'étranger nous renseigne sur le cadre dans lequel s'est réalisé ce voyage. **Le premier motif de départ à l'étranger (hors vacances) est la poursuite des études.** Cela représente le tiers des jeunes partis (+ 1 point par rapport à 2016). Les derniers chiffres publiés par la Commission européenne font état de la progression de la position de la France en tant que pays d'origine des étudiants Erasmus⁸³. Elle passe en première position des pays d'origine juste devant l'Allemagne, avec 39 985 étudiants en mobilité Erasmus en 2014-2015 (+ 7 % en un an). Elle est seulement en 4^e position comme pays d'accueil en mobilité étudiante mondiale, derrière l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

De plus en plus, pour les étudiants du supérieur notamment, cette expérience apparaît comme partie intégrante de leur cursus. L'harmonisation européenne des diplômes et la mondialisation des savoirs ont instauré la « mobilité » des étudiants comme nouvelle « norme d'excellence scolaire⁸⁴ ». D'après le dernier rapport de l'Eurobaromètre⁸⁵, l'opinion vis-à-vis du dispositif est d'ailleurs très positive : 92 % des Français interrogés disent en avoir une opinion positive (soit un peu plus que la moyenne européenne à 86 %).

GRAPHIQUE 64. AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES, EN DEHORS DES VACANCES, ETES-VOUS PARTI(E), POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS, A L'ETRANGER POUR... (EN % – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016. – Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

⁸³ Chiffres clés Campus France, février 2017

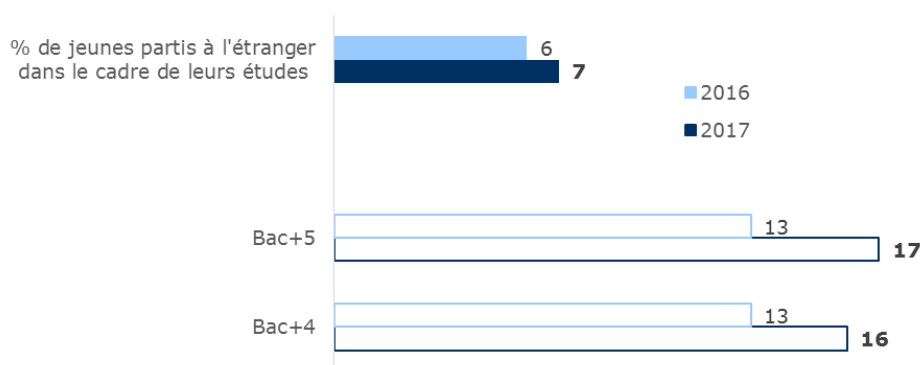
(https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/chiffres_cles.pdf).

⁸⁴ Garcia Sandrine, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, mars 2007, p.90 ; Schultheis Franz, Roca i Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz, *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Raisons d'agir, Paris, 2008, p.10.

⁸⁵ Eurobaromètre Standard EB86, « La citoyenneté européenne », automne 2016.

La poursuite d'études et le stage de fin d'étude sont deux fois plus souvent cités par les diplômés du supérieur : 10 % des bac + 4 et 12 % des bac + 5 et plus ont poursuivi leurs études à l'étranger et 6 % des bac + 4 et 6% des bac + 5 ont effectué un stage de fin d'études. La proportion de jeunes très diplômés (bac + 5 et plus) partis à l'étranger pour poursuivre des études s'est renforcée par rapport à 2016 (+ 3 points).

GRAPHIQUE 65. PROPORTION DE JEUNES PARTIS A L'ETRANGER DANS LE CADRE DE LEURS ETUDES (POURSUITE OU STAGE DE FIN D'ETUDE) SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)



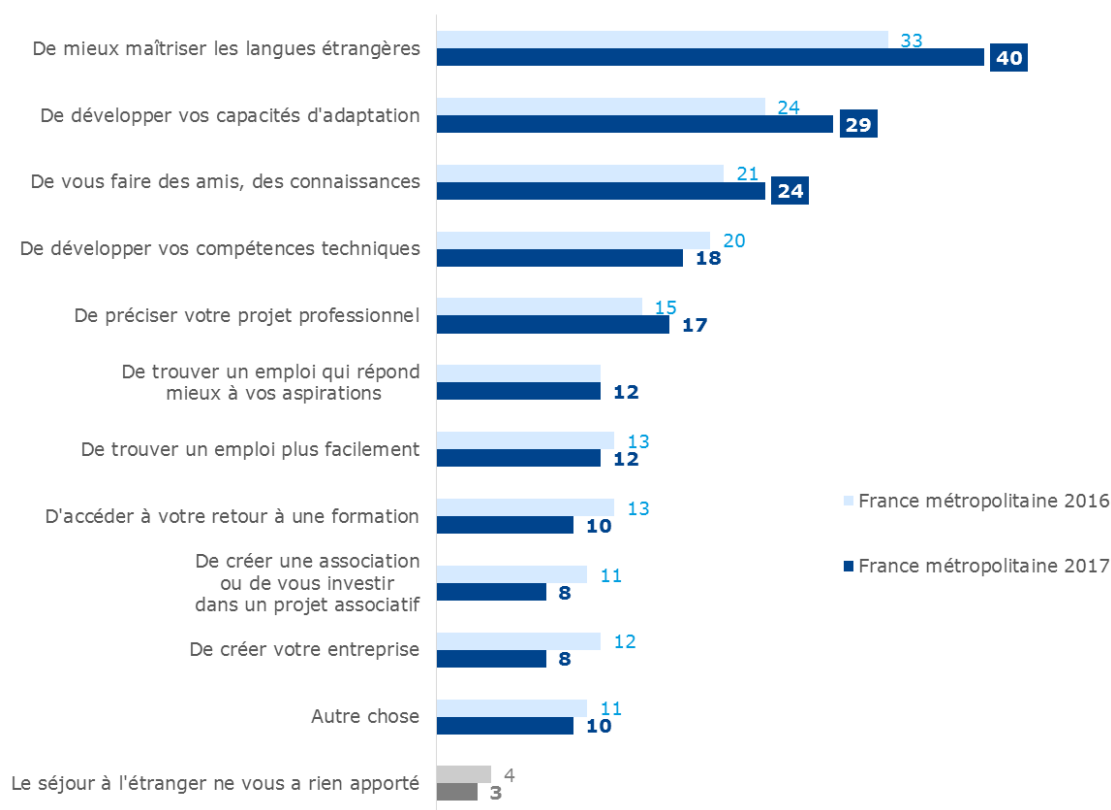
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

4.3. La maîtrise des langues étrangères et l'accroissement des capacités d'adaptation sont plus fortement valorisés cette année comme bénéfiques du départ à l'étranger

L'expérience du séjour à l'étranger apparaît de plus en plus enrichissante pour les jeunes partis, que ce soit pour la maîtrise d'une langue étrangère (+ 7 points), le développement des capacités d'adaptation (+ 5 points) ou le développement de son cercle d'amis, de connaissance (+ 3 points). **Seuls 3 % des jeunes partis estiment que le séjour ne leur a rien apporté.**

Les jeunes déclarent un peu moins souvent qu'en 2016 que leur séjour leur a permis de créer un projet professionnel ou associatif (ou de s'engager dans une association).

GRAPHIQUE 66. VOUS ETES PARTI(E) A L'ETRANGER POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS, CETTE EXPERIENCE VOUS A PRINCIPALEMENT, PERMIS ... (EN % – DEUX REPONSES POSSIBLES)

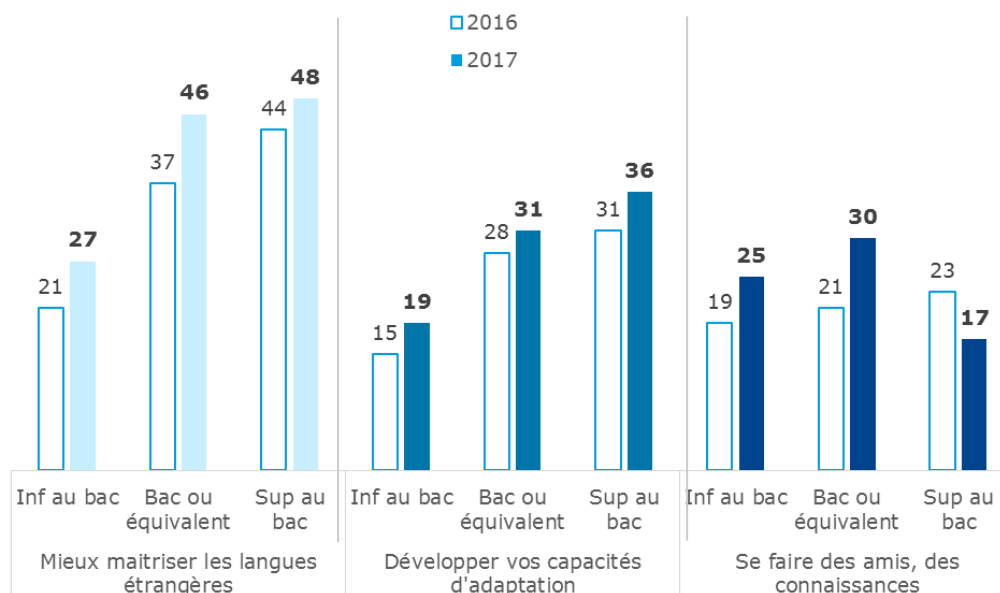


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (effectif = 646).

Les diplômés du supérieur citent davantage les bénéfices opérationnels valorisables dans le monde de l'entreprise. La moitié des jeunes diplômés du supérieur ont cité la maîtrise d'une langue étrangère comme premier ou second bénéfice de l'expérience (+ 4 points par rapport à 2016) contre moins du tiers des jeunes peu ou pas diplômés (niveau brevet des collèges maximum). Les diplômés du supérieur citent également plus souvent le développement de leurs capacités d'adaptation (36 % contre 16 % chez les peu ou pas diplômés).

GRAPHIQUE 67. TROIS PREMIERS BENEFICES DU DEPART A L'ETRANGER CITES PAR LES JEUNES SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (effectif = 646).

Les jeunes qui ont un niveau de diplôme moins élevé citent plus souvent que les autres le développement de leur réseau comme atout à leur expérience internationale (en seconde position derrière les compétences linguistiques). À l'heure où l'accès au marché de l'emploi est difficile pour les jeunes et encore plus pour les moins diplômés, le développement d'un réseau (d'amis, de connaissances) pourrait permettre de pallier les difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi. Le fort essor des réseaux sociaux en ligne, et en particulier des réseaux sociaux professionnels, accentue pour cette tranche d'âge les potentialités offertes par un réseau relationnel.

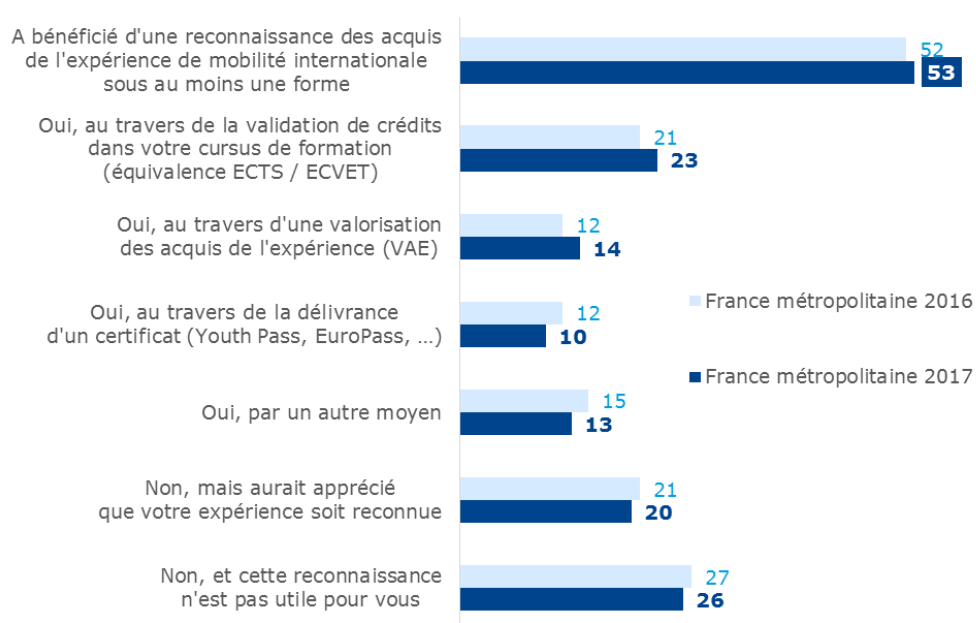
Les jeunes partis à l'étranger dans le cadre d'un stage de fin d'étude déclarent plus souvent que ce départ leur a permis de préciser leur projet professionnel (24 %) et de développer leurs compétences techniques (25 %), ce qui est cohérent avec le motif de leur départ. S'agissant des jeunes partis dans le cadre d'une recherche d'emploi, ils déclarent davantage avoir amélioré leur situation vis-à-vis de l'emploi : trouver un emploi plus facilement (23 %) et trouver un emploi qui répond mieux à leurs aspirations (20 %). Ceux qui sont partis pour d'autres raisons déclarent plus souvent que cette expérience leur a permis de mieux maîtriser les langues étrangères (52 %).

4.4. La reconnaissance des acquis de l'expérience internationale est aussi fréquente qu'en 2016 : la moitié des jeunes en a bénéficié

Un peu plus de la moitié des jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années ont bénéficié d'une reconnaissance des compétences développées dans le cadre de cette mobilité (+ 1 point par rapport à 2016).

Comme en 2016, cette reconnaissance des acquis passe en premier par une validation de crédit du cursus de formation (23 %), mais aussi par une validation des acquis de l'expérience (VAE) [14%]. Un jeune sur cinq n'a pas eu de reconnaissance des acquis et l'aurait appréciée et un jeune sur quatre n'en a pas eu et ne trouve pas cela utile.

GRAPHIQUE 68. AVEZ-VOUS BENEFICIE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE DE MOBILITE INTERNATIONALE ? (EN % - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

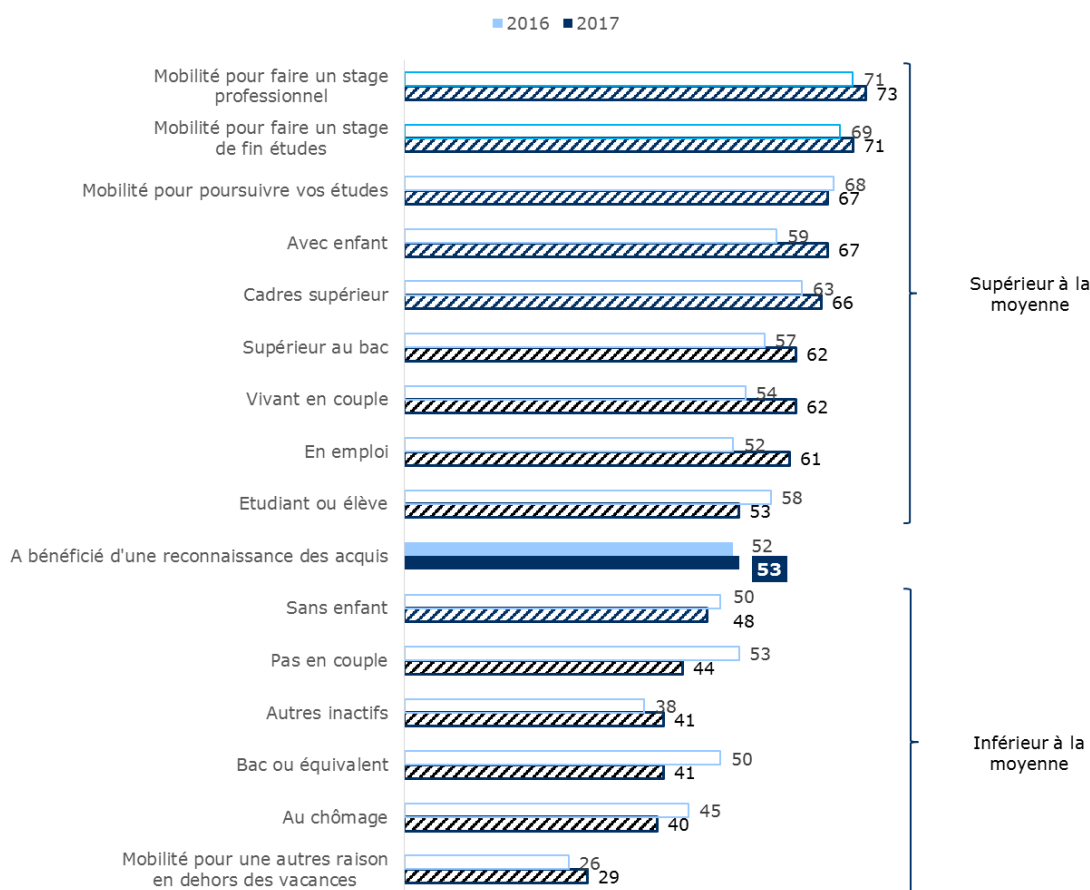
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (effectif = 646).

La reconnaissance des acquis concerne plus souvent les jeunes partis dans le cadre de leurs études ou de leur emploi. En effet, sept jeunes sur dix partis pour faire un stage de fin d'étude ont eu une reconnaissance des acquis de l'expérience, de même pour ceux partis pour un stage professionnel ou pour poursuivre leurs études. La reconnaissance institutionnelle des acquis a également plus souvent été

obtenue **par les jeunes autonomes et les mieux insérés dans la vie professionnelle** : les jeunes avec enfants, les cadres supérieurs, les jeunes vivant en couple et ceux en emploi.

Au regard du niveau de diplôme, les diplômés du supérieur bénéficient le plus souvent d'une reconnaissance de leur expérience (62 %), loin devant les moins diplômés (47 % chez les niveaux bac et moins). Les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent ont moins souvent bénéficié d'une telle reconnaissance qu'en 2016, avec un recul net de 9 points. **Outre un différentiel d'accès à la mobilité internationale selon le niveau de diplôme, les plus diplômés bénéficient plus souvent de la reconnaissance de cette expérience.**

GRAPHIQUE 69. PROFILS DES JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE LEUR EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (effectif = 646).

Parmi les jeunes partis à l'étranger, le profil de ceux qui n'ont pas eu de reconnaissance de leurs acquis et qui estiment que cela ne leur aurait pas été utile se distingue nettement. Il s'agit de jeunes peu diplômés (niveau inférieur au bac) [42 % contre 34 % en moyenne chez les jeunes partis à l'étranger], un peu plus

souvent des hommes (62 % contre 58 % en moyenne), et un peu plus souvent au chômage (19 % contre 11 %). Ils sont plus souvent célibataires (52 % contre 38 %) et sans enfants (82 % contre 70 %). Les jeunes partis qui estiment que la reconnaissance des acquis n'est pas utile sont plus souvent partis pour d'autres raisons que celles proposées dans le questionnaire (37 % contre 20 %). Ils se caractérisent également par un investissement moindre dans la vie de la cité : quasiment la moitié ne donne jamais de temps bénévolement (48% contre 31%), les deux tiers ne participent pas à des activités d'une association (65 % contre 46 %) et enfin ils sont plus nombreux à ne pas connaître le service civique (25 % contre 16 %). Ces données laissent supposer que ces personnes sont dans une forme de distance par rapport aux institutions et de défaitisme par rapport à l'utilité de tous ces dispositifs.

4.5. Un jeune sur deux n'a pas les moyens financiers de partir à l'étranger

95 % des jeunes identifient des freins au départ à l'étranger, qu'ils aient ou non bénéficié d'une telle expérience au cours des cinq dernières années. Le principal frein au départ à l'étranger est, comme en 2016, le manque de moyens financiers. En second choix un aspect plus personnel entre en ligne de compte : plus du tiers des jeunes déclarent être freinés par des raisons privées. Trois jeunes sur dix citent la barrière linguistique comme l'un des principaux freins au départ. Par rapport à 2016, la hiérarchie des principaux freins cités reste globalement inchangée, et les trois premiers choix se renforcent légèrement.

La méconnaissance des dispositifs d'aide à la mobilité est un peu moins citée cette année (9 %, soit 2 points de moins par rapport à 2016). Cela s'explique probablement, au moins en partie, par la notoriété grandissante des dispositifs de séjour à l'étranger dans le cadre des études. En effet, le dernier Eurobaromètre fait état d'une très nette progression de la connaissance du programme Erasmus (+ 23 points entre 2009 et 2016). Plus de la moitié des Européens en ont déjà entendu parler⁸⁶. La France est en 8^e position sur la connaissance d'Erasmus avec 65 % de notoriété chez les 15 ans et plus résidant en France.

⁸⁶ Eurobaromètre Standard EB86, « La citoyenneté européenne », automne 2016.

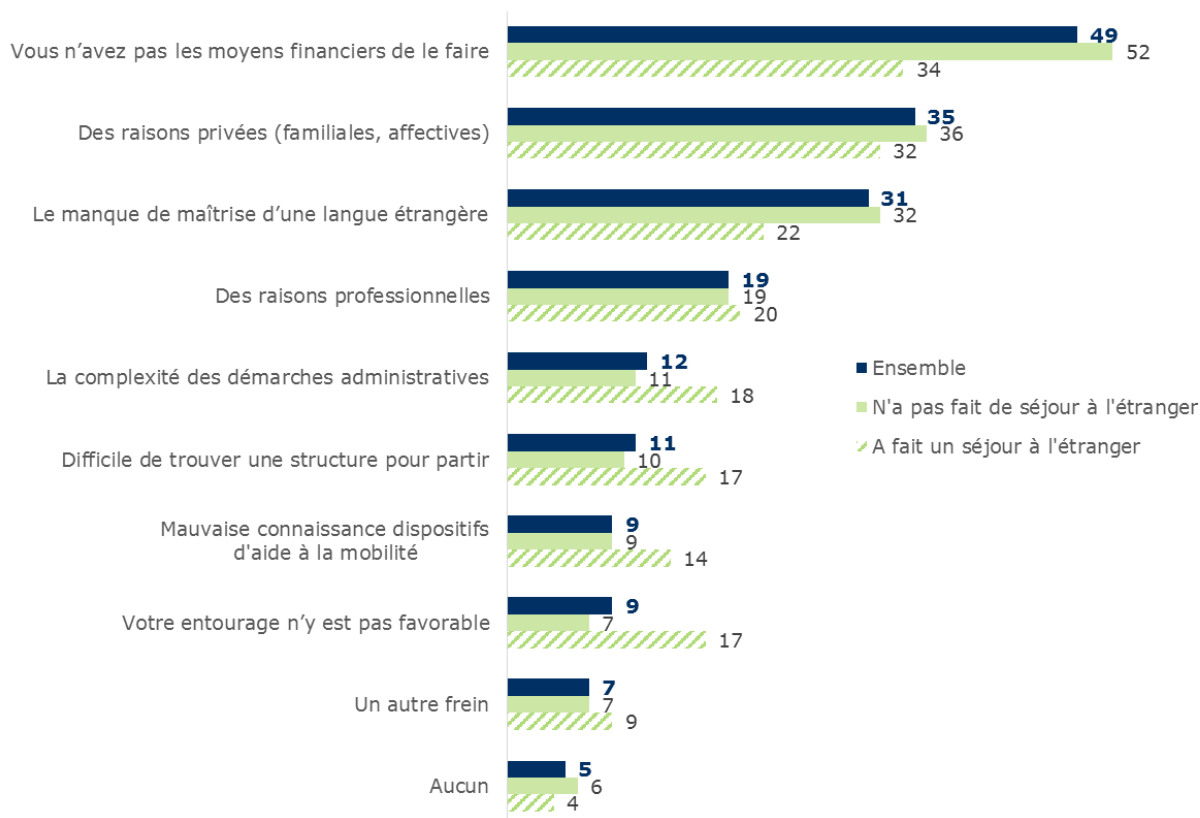
GRAPHIQUE 70. PARMIS LES DIFFÉRENTS FREINS SUIVANTS, QUELS SONT LES PRINCIPAUX QUI VOUS RETIENNENT D'ALLER VIVRE PENDANT UNE PÉRIODE DE QUELQUES MOIS À L'ÉTRANGER ? (EN % – DEUX RÉPONSES POSSIBLES)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016. – Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les freins au départ à l'étranger ne sont pas cités dans les mêmes proportions selon que l'on considère les jeunes qui en ont fait l'expérience et les autres, même si la hiérarchie reste globalement inchangée. Les jeunes qui n'ont pas fait de séjour à l'étranger citent davantage que la moyenne les raisons financières, privées et le manque de maîtrise d'une langue étrangère ; ceux qui ont déjà effectué un séjour à l'étranger citent plus souvent la complexité des démarches administratives, les difficultés pour trouver une structure pour partir, et les réticences de l'entourage. Certainement ont-ils été confrontés à ces difficultés lors de la préparation de leur séjour.

GRAPHIQUE 71. PARMIS LES DIFFERENTS FREINS SUIVANTS, QUELS SONT LES PRINCIPAUX QUI VOUS RETIENNENT D'ALLER VIVRE PENDANT UNE PERIODE DE QUELQUES MOIS A L'ETRANGER ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016. – Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les freins exprimés au départ à l'étranger sont fortement liés à la situation personnelle du jeune. On constate que les **raisons privées et les raisons professionnelles concernent davantage les jeunes installés dans une vie professionnelle et familiale** : 45 % des jeunes vivants en couple, 50 % des jeunes avec enfants, 38 % des diplômés du supérieur citent les raisons privées ; 25 % des diplômés du supérieur, 25 % des PCS + et 27 % des personnes en emploi citent les raisons professionnelles.

Les **raisons d'ordre matériel (moyens financiers) ou les réticences liées à la maîtrise de la langue sont plus souvent citées par les jeunes les plus en difficultés** :

- les raisons financières sont davantage citées par les jeunes qui déclarent devoir se restreindre financièrement (56 %), les peu diplômés (54 %), les jeunes au chômage (62 %) et les catégories socioprofessionnelles inférieures (53 %). La moitié des jeunes seuls ou sans enfant déclarent ne pas avoir les moyens financiers pour effectuer un tel voyage (respectivement 51 % et 50 %) ;
- le manque de maîtrise d'une langue étrangère est davantage cité par les jeunes au chômage (36 %), les catégories socioprofessionnelles inférieures (33 %), les peu diplômés (34 % des niveaux brevet ou moins).

Le regard porté sur l'avenir joue également sur les freins exprimés. Les jeunes qui déclarent être confiants pour leur avenir dans les trois prochaines années citent plus que les autres les freins liés à l'affect : les raisons privées (38 %) ou la désapprobation de l'entourage (10 %). Les jeunes inquiets pour leur avenir signalent davantage les raisons matérielles (56 % citent le manque de moyens financiers) et la barrière de la langue (34 %).